

Seniors : les personnes en établissement plus isolées que celles à domicile

Une étude publiée le 3 février 2023 met en lumière les disparités de situation entre les personnes âgées de 60 ans ou plus, selon qu'elles vivent en établissement ou à domicile. L'isolement social et les fragilités physiques ou mentales sont plus importants pour les personnes hébergées en établissement.

Publié le 11 février 2023



L'étude sur les lieux de vie des 60 ans et plus (<https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/publications/les-dossiers-de-la-drees/qui-vit-domicile-qui-vit-en-etablissement-parmi-les-personnes>), s'appuie sur les données des enquêtes Capacités, aides et ressources des seniors (Care), recueillies, en 2015 et 2016, par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees).

Il en ressort que :

près d'un senior âgé de plus de 75 ans sur dix vit en établissement d'hébergement ;

les résidents d'établissement ont 86 ans en moyenne, les trois quarts étant des femmes.

L'hébergement et les conditions d'accompagnement des personnes âgées constituent un problème de société.

En 2030, 21 millions de seniors de 60 ans ou plus vivront en France, soit 3 millions de plus qu'en 2019 selon une **étude sur la perte d'autonomie publiée en 2020 par la Drees** (<https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/publications/etudes-et-resultats/perte-dautonomie-pratiques-inchangees-108-000-seniors-de-plus>).

En établissement, les personnes âgées sont plus isolées et plus fragiles

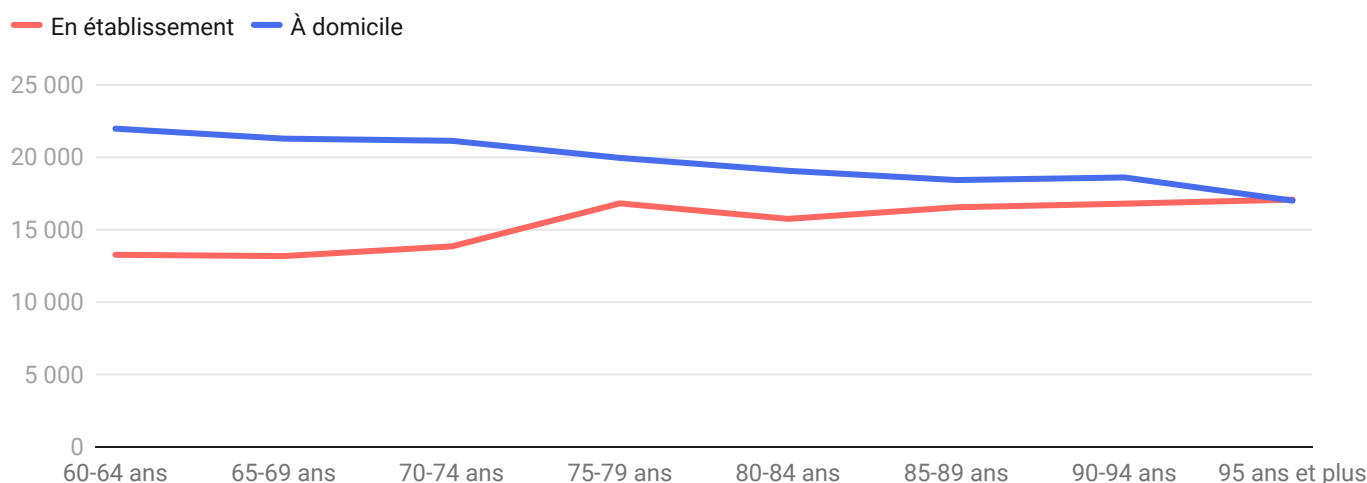
La Drees constate qu'un **senior sur quatre en établissement n'a aucun enfant en vie**, contre un sur dix à domicile. Un sur trois n'a aucun petit-enfant, contre un sur cinq à domicile. Cet isolement familial concerne particulièrement les seniors les moins âgés (moins de 80 ans).

Les **seniors en établissement** les plus jeunes sont aussi **les plus défavorisés**. Parmi les hommes de moins de 80 ans vivant en établissement, 11% n'avaient pas de profession avant l'âge de la retraite, contre 0,2% pour ceux à domicile. La Drees estime qu'il s'agit de personnes ayant eu un handicap avant leur entrée en établissement ou des difficultés d'insertion les ayant maintenus dans l'inactivité.

Il existe aussi des **disparités concernant le niveau de vie**. Ainsi, les personnes en établissement ont les niveaux de vie les plus faibles, puis ceux-ci se stabilisent à partir de 75 ans, âge à partir duquel l'écart se réduit avec les personnes vivant à domicile.

Une proportion importante des personnes vivant en établissement est placée sous protection juridique, comme la tutelle ou la curatelle.

Niveau de vie annuel médian selon l'âge et le lieu de vie



Lecture > Le niveau de vie annuel médian des personnes de 60 à 64 ans vivant en établissement est de 13 270 euros en établissement
Champ > France métropolitaine, personnes de 60 ans et plus vivant en logement ordinaire ou en institution dont le revenu déclaré est
 Graphique: Vie-publique.fr / DILA • Source: Insee-DGFiP-CNAF-CNAV-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2016 ; DREES, enquête Care-

Comment faciliter le maintien à domicile ?

La Drees évoque aussi la **problématique des conditions de mise en œuvre d'une politique publique de maintien à domicile des personnes âgées**, compte tenu, entre autres, du relatif isolement social ou de la prévalence des troubles cognitifs et moteurs caractéristiques des personnes âgées hébergées en établissement. Le "*virage domiciliaire*" que le Gouvernement veut mettre en place afin de permettre aux personnes âgées de vivre chez elles, implique la **viabilité économique du secteur de l'aide à domicile**. Cela nécessite également une prise en charge médicale et paramédicale à domicile, actuellement effectuée par les personnels des **Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes** (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F763>)_.

Or, les **difficultés motrices importantes** sont **caractéristiques des personnes en établissement** : dès 60 ans, une majorité des résidents a beaucoup de difficultés à se pencher ou s'agenouiller ou à monter un escalier. Il existe aussi une forte prévalence des **limitations cognitives en établissement**. En établissement, les difficultés pour comprendre et se faire comprendre, pour résoudre les problèmes de la vie quotidienne, ainsi que les difficultés à nouer des relations sont fréquentes à tous les âges.

Abonnez-vous à nos lettres d'information

Votre adresse électronique (ex. : nom@domaine.fr)

S'abonner

En renseignant votre adresse électronique, vous acceptez de recevoir nos actualités par courriel. Vous pouvez vous désinscrire à tout moment à l'aide des liens de désinscription ou en nous contactant.

Suivez nous
sur les réseaux sociaux